



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1er février 2008**

Conseillers en exercice : 43

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :  
le 21 janvier 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 8 février 2008

**Conventions relatives au versement de subvention de l'Etat à l'équipe éducative de rue**

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Jacques LAMARQUE - Mme Jeanine BIMES - Mme Andrée CHAREYRE -

***Conseillers :***

M. Michel PAILLEY - M. Rémy LANDAIS - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - Mme Danièle GANDILLON - Mme Madeleine CHAIGNEAU - M. Amaury BREUILLE - M. Bernard JOURDAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Michel GENDREAU - M. Joël RENOUX - M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Franck GIRAUD - Mme Françoise BILLY - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

**Secrétaire de séance :** M. Guillaume JUIN -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE  
- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN  
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

**Excusés :**

***Adjoints :***

M. Robert PLANTECOTE -

***Conseillers :***

M. Alain GARCIA - Mme Catherine DEGUERCY - Mlle Karen NALEM - Mme Françoise HALAT - Mme Christabelle CHOLLET - Mme Michelle LE FRIANT -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2008**

DELIBERATION D20080027

**DREMOS**

**Conventions relatives au versement de subvention de l'Etat à l'équipe éducative de rue**

Monsieur Gérard NEBAS Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La présence en centre-ville d'une population très marginalisée, en souffrance et en rupture avec l'ensemble des acteurs du champ sanitaire, social et économique, amène, depuis quelques années, différents partenaires (Ville de Niort, Conseil Général et Etat) à financer l'action de l'Equipe Educative de rue de la Ville de Niort.

En cohérence avec la loi de cohésion sociale, les objectifs de ce dispositif sont :

- repérer et/ou accueillir les publics marginalisés par leurs comportements, leurs modes de vie et en situation de rupture avec les acteurs traditionnels du champ sanitaire, économique et social,
- favoriser l'accès aux droits de ces personnes dans le domaine de la santé, des ressources, du logement, de la formation, du travail,
- permettre à chaque personne, par la mise en œuvre d'un accompagnement spécifique et adapté, de construire son projet de vie. Cet objectif doit s'organiser dans le cadre d'un partenariat avec les différents acteurs concernés à travers la mise en œuvre de conventions,
- permettre l'insertion de ces personnes dans notre société par l'utilisation à terme des dispositifs et des acteurs sanitaires et sociaux de droit commun.

Au titre de la participation de l'Etat, pour l'année 2007 et au vu du bilan, l'ACSE (Agence Nationale de Cohésion Sociale et d'Egalité des Chances) verse une subvention de fonctionnement de 56 000 € TTC. Tandis que le Conseil Général allouera une subvention d'un montant de 24 000 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Approuver les deux conventions d'attribution de subventions de l'ACSE et du Conseil Général.

Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
Le Premier Adjoint

**Gérard NEBAS**